



BULLETIN D'ADHESION

2026 – 2027

COTISATION - Prix de l'adhésion : 55 euros

NOM

Prénom

N° Adhérent

Adresse

Code Postal Ville

N° Téléphone

Mail

Bulletin et chèque à :

Guidel	Montgermont	Pont L'Abbé	Vannes
Annie Guesnay 24 Stanco Rouho 56520 56520 -G UIDEL	Anne Lowy 10 le Bouffais TRESSE 35720 MESNIL ROC'H	DIDIER GERVY, 1 rue de Resken 29740 – LESCONIL, dgervy001@gmail.com	Dominique BOUCHAIN 9 allée Daubenton 56000 - Vannes

Chèque à établir à l'ordre de la SAB – Société des Aquarellistes de Bretagne

Je m'engage à respecter la Charte de la SAB et à agir avec loyauté et respect de la propriété artistique des adhérents et des intervenants en ateliers

DROIT A L'IMAGE : Selon l'article 226-1 à 226-8 du code pénal, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image.

En vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Le site internet est un outil supplémentaire de communication. Les photos sont prises lors des ateliers avec un maximum de retenue, malgré tout. Il est dorénavant nécessaire de recueillir le consentement des adhérents de la SAB préalablement à la diffusion de leur image.

Je soussigné,

(Nom, prénom, n° adhérent) (rayer la mention inutile)

- Autorise la SAB à utiliser mon image dans le cas où celle-ci pourrait être représentée sur le site ou lors d'un reportage de presse.
- N'autorise pas la SAB à utiliser mon image

Fait à le Signature